



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

**FAIRE PROGRESSER LES ÉLÈVES À L'ÉCRIT  
DU LYCÉE AU POST-BAC**

***Séminaire académique Maitrise de la langue  
17.05.2022***

**Mission académique Maitrise de la langue**



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# INTRODUCTION

## Un contexte

### **Au lycée : l'oral ou l'écrit?**

- . Nouveaux examens
- . Test d'entrée en Seconde

### **Le lycée et l'enseignement supérieur : évolutions récentes**

- . Loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013
- . Loi Orientation et réussite des étudiants du 8 mars 2018



ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# INTRODUCTION

## Un contexte

### Loi RESR 2013

Cette loi présentée à la suite des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche organisées de juillet à décembre 2012 entend favoriser la réussite étudiante et permettre à 50% de chaque classe d'âge d'être diplômé de l'enseignement supérieur. La loi vise à donner à l'État le pouvoir d'accréditer les établissements d'enseignement supérieur, et non plus les diplômes, comme auparavant. Pour être accrédité, un établissement d'enseignement supérieur devra nommer ses formations selon une nomenclature nationale, fixée par arrêté ministériel. Pour permettre aux bacheliers des filières professionnelles et technologiques d'intégrer les sections de techniciens supérieurs (STS) et les Instituts universitaires de technologie (IUT) des quotas seront mis en place qui varieront selon les disciplines et les régions. La loi prévoit une spécialisation progressive des études en premier cycle, en favorisant les passerelles et les réorientations. Le conseil d'administration de chaque université aura un vice-président chargé du numérique. Les établissements devront rendre leurs enseignements disponibles sous forme numérique. Les étudiants seront formés à l'utilisation du numérique dès l'entrée dans le supérieur. L'objectif est de doubler le nombre d'étudiants en alternance afin de faciliter leur insertion professionnelle. Actuellement seulement 25% des étudiants de la première année commune des études de santé (PACES) sont admis à un concours (médecine, sage-femme, odontologie ou pharmacie). La loi autorisera des expérimentations permettant une admission différée en deuxième ou troisième année pour des étudiants qui auront suivi un premier cycle adapté.

Intitulé de la division/délégation académique

### Loi ORE 2018

#### Un accès facilité à l'enseignement supérieur

Accompagnement renforcé des bacheliers, Parcoursup (accès plus juste et plus transparent dans le supérieur), suppression du tirage au sort, dernier mot donné au futur étudiant...

#### Un 1er cycle réformé

Organisation des cursus revue, dispositifs de réussite, parcours personnalisés, licence modulable, nouveaux cursus universitaires innovants, création de places supplémentaires dans toutes les filières, mise en place de quotas boursiers et hors secteurs, année de césure...

#### Des conditions de vie améliorées

Nouveaux logements étudiants, baisse des droits d'inscription, rattachement des nouveaux étudiants au régime général de la sécurité sociale, suppression de la cotisation sociale étudiante de 217 € à la rentrée 2018, aide à la mobilité pour les étudiants entrants...



# INTRODUCTION

## Des compétences

### Un référentiel de compétences des mentions en licence

Ce document s'adresse aux acteurs de l'enseignement supérieur, aux lycéens et à leurs parents, aux étudiants, aux futurs employeurs et aux partenaires sociaux.

Les référentiels de compétences sont à l'interface du monde universitaire et du monde socio-économique. Ils sont rédigés dans un langage permettant une compréhension mutuelle. Ils doivent ainsi permettre aux diplômés de valoriser leurs acquis, représentatifs du niveau de qualification correspondant à la licence.

Référentiels de compétences et non de formation, ils n'ont pas vocation à définir des contenus d'enseignement, des volumes horaires ni des méthodes pédagogiques, qui relèvent naturellement de l'autonomie des établissements et de la liberté pédagogique de leurs enseignants. En revanche, ils définissent des objectifs de formation, exprimés en termes de compétences à acquérir tout au long de la formation.

#### Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.



ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# INTRODUCTION

## Des compétences

## Quelles compétences au baccalauréat ?

### Bac Pro Tertiaire Éco-droit

### Bac STI2D, spé Ingénierie, innov. et DD

### EAF

#### 1<sup>re</sup> partie – Exploitation des documents

Afin de préparer au mieux l'étude qui vous a été confiée par M VRILLAUD, étudiez les documents 1 à 3 et répondez aux questions suivantes.

- Sur votre copie, **résumer** en 8 à 10 lignes les idées principales du document 1.
- À l'aide de vos connaissances, repérer les idées principales des documents 2 et 3, en complétant le tableau de l'annexe 1.
- À l'aide des documents et de vos connaissances, **répondez** sur votre copie aux questions suivantes :
  - L'activité de l'association Troc & Go génère-t-elle de la création de valeur ?
  - Les bénévoles et les salariés ont-ils le même statut juridique dans l'association Troc & Go ?

#### 2<sup>e</sup> partie – Écrit structuré

À l'aide de vos connaissances et du dossier joint, vous rédigerez une réponse structurée et argumentée (en suivant le plan proposé ci-dessous) à la question posée par M. VRILLAUD :

La production non-marchande des associations est-elle un atout pour notre système économique ?

Dans une introduction, présenter la problématique, expliciter ses concepts essentiels et annoncer le plan.

- La production non marchande des associations est créatrice de valeur :
  - des activités de production de biens et services non prises en charge par le système économique traditionnel ;
  - des échanges entre les agents économiques.
- La production non marchande des associations est créatrice d'emploi :
  - des besoins en ressources humaines ;
  - des emplois encadrés juridiquement.

Dans une conclusion, vous répondez de manière synthétique à la problématique.

#### Partie D : Les 2 types de bois vérifient-ils les États Limites de Services ?

Dans cette étude, la vérification des ELS porte sur la flèche de la poutre. Selon l'Eurocode 5, pour des éléments structuraux supportant une toiture, on doit toujours vérifier que  $f_{max} \leq \frac{l}{250}$  où  $l$  est la portée de la poutre.

- Question D.1 **Déterminer, à l'aide du plan** du portique du DT S1a, la portée à prendre en compte.  
DT S1  
DR S1 **Calculer** la flèche admissible selon l'Eurocode 5 pour le portique en BLC.

Les simulations numériques ont permis d'obtenir les déformées et les flèches en tout point des portiques (voir DT S6)

- Question D.2 **Déterminer, d'après les résultats** du DT S6, la flèche maximale de la poutre en BLC.  
DR S1 **Conclure** sur le document comparatif DR S1 **en précisant si le critère des ELS est vérifié ou non** pour les deux types de bois.

- Question D.3 **Choisir** la solution la plus adaptée pour le portique en prenant en compte les critères environnementaux et réglementaires, en utilisant les résultats obtenus dans le DR S1.  
DR S1

- Question D.4 **Argumenter** sur la difficulté de réaliser une poutre en bois massif en vous basant sur les résultats donnés dans le DT S7 qui donne des valeurs moyennes de caractéristiques des arbres.  
DT S7

- Question D.5 **Conclure en justifiant** sur la pertinence de l'utilisation du bois lamellé-collé pour la poutre du portique.

#### 2- Dissertation (20 points)

Objet d'étude : La poésie du XIX<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle

Le candidat traite au choix, compte tenu de l'œuvre et du parcours étudiés durant l'année, l'un des trois sujets suivants :

##### Sujet A

Œuvre : Victor Hugo, *Les Contemplations*, livres I à IV  
Parcours : les mémoires d'une âme.

Dans la préface des *Contemplations*, Victor Hugo décrit son recueil comme un miroir tendu aux lecteurs.  
**En quoi cette image rend-elle compte de votre lecture** des quatre premiers livres du recueil ?

Vous répondez à cette question dans un développement organisé en vous appuyant sur les livres I à IV du recueil de Victor Hugo, sur les textes que vous avez étudiés dans le cadre du parcours associé et sur votre culture personnelle.

##### Sujet B

Œuvre : Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*  
Parcours : alchimie poétique : la boue et l'or.

On a reproché à Baudelaire de « tout peindre, de tout mettre à nu » dans son recueil *Les Fleurs du Mal*. **Qu'en pensez-vous ?**

Vous répondez à cette question dans un développement organisé en vous appuyant sur le recueil de Charles Baudelaire, sur les textes que vous avez étudiés dans le cadre du parcours associé et sur votre culture personnelle.

##### Sujet C

Œuvre : Guillaume Apollinaire, *Alcools*  
Parcours : modernité poétique ?

La poésie de Guillaume Apollinaire s'invente-t-elle en rejetant le passé ?

Vous répondez à cette question dans un développement organisé en vous appuyant sur le recueil *Alcools*, sur les textes que vous avez étudiés dans le cadre du parcours associé et sur votre culture personnelle.

# INTRODUCTION

## Des compétences

### Quelles compétences d'écriture au lycée puis dans l'enseignement supérieur?

**Maitrise (appropriation)** de normes linguistiques et académiques :

quels étayages, quelles techniques ?

**Engagement effectif** (cognitif et affectif) de l'élève puis de l'étudiant dans l'écriture (répulsion / motivation) :

quelles procédures ?



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## PROGRAMME

9h15 – 10h Jacqueline Lafont-Terranova, Maitresse de conférences HDR émérite en Sciences du langage, Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270), Université d'Orléans, **Le rapport à l'écriture dans des cursus non littéraires : deux expérimentations pour des pistes didactiques**

10h - 10h15 Questions

10h15 – 11h Thierry Pagnier, Maître de conférences en Sciences du langage, responsable e-FRAN, correspondant IFÉ, laboratoire CIRCEFT, INSPÉ de l'académie de Créteil, **Représentations et difficultés des étudiants lorsqu'il s'agit de « faire de la grammaire » : retour sur un dispositif d'enseignement du raisonnement orthographique et grammatical**

11h-11h15 Questions

*Pause*

11h30-12h Agnès Orosco, professeure agrégée de Lettres classiques, chargée de mission lecture-écriture à la DAAC d'Amiens, enseignante à l'Université Picardie Jules Verne, **Plaisirs et bienfaits de l'écriture créative en classe**

12h00-12h15 Questions

12h15-12h30 : Conclusion de la matinée (présentation rapide des ateliers)

*2 ateliers à suivre au choix*

**13h30 – 14h45 Ateliers A (au choix, de 1 à 6)**

**Battement 15 mn *Pause***

**15h - 16h15 Ateliers B (au choix, de 1 à 6)**

**Atelier 1. La construction de la vigilance orthographique** (Karine Risselin)

<https://u-pec-fr.zoom.us/j/87996174490?pwd=U2FSWllYQzlpYVpzRE1ibDgwUHhXdz09>

**Atelier 2. L'écriture des genres scolaires : de l'enseignement de l'essai en première technologique à celui de l'écriture personnelle en BTS** (Armelle Sibrac, Carole Amsellem, Eva Byzery, Julien Martin)

<https://eu.bbcollab.com/collab/ui/session/guest/d3c7b563adff494aa6ef7172dbb81ccd>

**Atelier 3. Le rapport à l'écriture : réflexivité et développement des productions écrites** (Marie-Laure Quillac, Lola Stibler)

<https://eu.bbcollab.com/guest/dd7ed60213294d90ae473315cb4855d4>

**Atelier 4. Modélisation syntaxique dans les disciplines : exemples** (Evelyne Germain, Stéphanie Derumigny)

<https://us06web.zoom.us/j/84135025165?pwd=REI2Qm9MZTNXaThWSG1rYmw5dERnUT09>

**Atelier 5. La prise de notes : pourquoi, comment ?** (Marianne Urbanet)

<https://sciencespo.zoom.us/j/2410907485>

**Atelier 6. Maîtrise de la langue écrite : stratégies et outils en terminale Bac pro et classes passerelles, pour toutes les disciplines** (Guillaume Lozes, Laetitia Valenti)

<https://eu.bbcollab.com/collab/ui/session/guest/502a6484f4c84dd5a05e1c2aee083fa9>